



PROCEDURE D'INSCRIPTION COLLEGE

Année scolaire 2020-2021

Chers Parents,

Vous venez faire une demande d'inscription pour un de vos enfants à Sainte Thérèse.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Vous trouverez ci-joint :

1. Des documents à nous retourner :

- Une fiche de renseignements « Elève-Famille » signée par le responsable légal de l'enfant.
- Une fiche de renseignements « Santé » signée par le responsable légal de l'enfant.
- Une fiche d'Aumônerie signée par le responsable légal de l'enfant.

2. Vous devez joindre également :

- Une lettre de motivation.
- Une copie de la totalité du livret de famille
- Un document officiel attestant des décisions de justice en cas de parents séparés.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Une photocopie des bulletins trimestriels des deux dernières années ainsi que des trimestres de l'année en cours.
- Une enveloppe à fenêtre affranchie à 20 gr non libellée
- Une enveloppe à fenêtre affranchie à 100 gr non libellée (format A4 324x229mm)
- Un chèque de 90 € (frais de 1^{ère} inscription) à l'ordre de l'OGEC Sainte Thérèse. Cette somme restera acquise à l'établissement.

Vous devez retourner le dossier rempli et complet à l'établissement.

Un rendez vous vous sera alors donné. La présence de votre enfant y est obligatoire.

3. Après l'acceptation écrite de votre dossier:

Vous devrez nous retourner sous quinzaine (*passé ce délai la place ne vous sera plus réservée*):

- La **convention de scolarisation 2020-2021** adoptée par l'assemblée générale de l'OGEC. Elle doit être **remplie, datée et signée**.
- L'engagement financier qui accompagne la convention.
- Le chèque de 300 € demandé dans l'engagement financier.
- La fiche « définition de la catégorie de péréquation » accompagnée éventuellement des justificatifs demandés.

En fin d'année vous devrez nous adresser pour validation de notre engagement :

- Le bulletin de fin d'année donnant avis de passage en classe supérieure.
- Un exeat de l'établissement d'origine.

La réception de ces derniers documents conditionne l'inscription définitive de votre enfant.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Chef d'établissement
A. Paget